

Motion 2424

Chêne-Bougeries, parent pauvre de la mobilité ? Pour plus de concertation et de volonté politique pour résoudre les problèmes de mobilité et de sécurité des déplacements à Chêne-Bougeries

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les problèmes de fluidité du trafic, de sécurité pour les piétons et les deux-roues, de saturation des lignes TPG et de stationnement dans le secteur nord de la commune de Chêne-Bougeries ;
- l'augmentation du nombre d'habitant-e-s (nouveaux ensembles immobiliers Pré-du-Couvent, La Tulette, Les Jardins de la Gradelle, Rigaud-Nord, Rigaud-Montagne, etc.) et d'élèves (ouverture de l'EC Raymond-Uldry) dans ce secteur qui va aggraver les problèmes cités ci-dessus ;
- la dangerosité de la route de Malagnou, particulièrement pour les piétons et les cyclistes, sur laquelle on dénombre déjà deux accidents mortels en 2017 ;
- la vétusté de la route de Chêne, l'engorgement récurrent du carrefour route de Chêne / chemin De-la-Montagne et la suppression de l'arrêt de tram Chêne-Bougeries,

invite le Conseil d'Etat

- à réaliser en concertation avec la commune de Chêne-Bougeries une étude globale sur la mobilité du secteur nord de la commune de Chêne-Bougeries dans le but d'améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements dans ce secteur en plein développement ;
- à développer sans délai avec les TPG l'offre en transports publics pour mieux répondre à l'augmentation du nombre d'habitant-e-s et d'élèves (CO Gradelle, Collège de Candolle, EC Raymond-Uldry, Ecole Moser) situés dans ce secteur ;
- à effectuer une véritable démarche de concertation avec les associations d'habitants pour trouver des solutions communes aux problèmes de mobilité existants ;

- à prendre des mesures pour sécuriser la route de Malagnou ;
- à accélérer la réfection de la route de Chêne, la requalification du carrefour route de Chêne / chemin De-la-Montagne et le déplacement de l'arrêt de tram Grange-Falquet au niveau de la mairie de Chêne-Bougeries.